

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Réditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de réeducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Traiteur :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6253 Société : Damm

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : LAMNAOUI Albe Ioriz

Date de naissance : 24-11-58

Adresse : 1, Rue des Louges Mères, Res. Alita, Al Hoceima

2<sup>e</sup> ETAGE

Tél. : 0662700924 Total des frais engagés : Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : ...../...../.....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 21/12/20

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 21/12/20

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE D'ANALYSES SCIENTIFIQUES 11 - 13, Rue Hovinc BEN ALIANCA - Tel: 05 22 27 64 00</i>	<i>23/11/20</i>		<i>215,00 dh</i>

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

The diagram illustrates the human mandible (lower jawbone) viewed from an anterior perspective. The teeth are arranged in two rows, with the upper row pointing upwards and the lower row pointing downwards. Numbered labels (1 through 8) are placed above and below the teeth to indicate their positions. A vertical arrow labeled 'H' at the top points upwards, while a horizontal arrow labeled 'D' on the left and 'G' on the right indicates a clockwise direction.

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISE

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

مختبرات التطبيق العلمي  
LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

11- 13, Rue Houcine Ben Ali - CASABLANCA

Tél. : 0522 27.64.84 / 0522 27.99.72 / 0522 20.03.37 - Fax : 0522 27.35.61

E-mail : labo@lascoudon.ma - Sit Web :www.lascoudon. ma

REÇU de M. LAMNAOLIAR  
Abdelaziz

la somme de

deux cent quinze dirhams

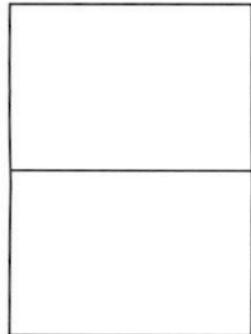
pour analyses biologiques pratiquées aux laboratoires sous le

N° 21123002

Lettres clefs :

215,00 dh

Casablanca, le 23/11/2020



# Coudon

## LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste  
Docteur d'Etat en Pharmacie  
Professeur Agrégé de Biochimie  
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste  
de la Faculté de Paris VI  
Ancien Maître-Assistant  
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN  
Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste  
de l'Université Libre  
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°e1123002

Mme le Docteur ZAHRAOUI Majida  
86 bd my idriss 1er  
CASABLANCA

Patient né le 29.11.1958 61 ans

Enregistré le 23.11.2020 à 8h21

Edition du 23 Novembre 2020

Monsieur LAMNAOUAR Abdelaziz  
RES.GHITA APPT.5 ANGL.  
IBNO JAHIR BOURGOGNE CASABLANC  
RAM MUPRAS

Tr: ROYAL AIR MAROC MUPRAS

### HEMATOLOGIE

Valeurs de référence

Antériorités

#### HEMOGRAMME

(*Sysmex XT1800i*)

<u>Globules rouges</u>	*	5.720.000/mm <sup>3</sup>	(4,5-5,5 Mill)	16.07.19 5.260.000
Hémoglobine		15,2 g/100ml	(13,5-17,0)	14,3
Hématocrite		47,5 %	(40-50)	44,2
Volume globulaire (VGM)		83,0 $\mu$ <sup>3</sup>	(82-96)	84,0
Teneur globulaire (TCMH)	*	26,6 pg	(27-32)	27,2
Conc. globulaire (CCMH)		32,0 %	(32-36)	32,4
<u>Leucocytes</u>		4.280 /mm <sup>3</sup>	(4000-10000)	7.620
Polynucléaires neutrophiles		46,4 %	1986 /mm <sup>3</sup>	4770
Polynucléaires éosinophiles		0,5 %	21 /mm <sup>3</sup>	183
Polynucléaires basophiles		0,5 %	21 /mm <sup>3</sup>	30
Lymphocytes		38,1 %	1631 /mm <sup>3</sup>	2088
Monocytes		14,5 %	621 /mm <sup>3</sup>	549
<u>Plaquettes</u>		214.000 /mm <sup>3</sup>	(150.000-400.000)	237.000
Volume plaquettaire moyen (VPM)		10,5 fL	(9,3-12,1)	10,5
∅ Hypochromie légère				

Dr A. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 1/3



# Coudon

## LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biogiste  
Docteur d'Etat en Pharmacie  
Professeur Agrégé de Biochimie  
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste  
de la Faculté de Paris VI  
Ancien Maître-Assistant  
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biogiste  
de l'Université Libre  
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°e1123002

Mme le Docteur ZAHRAOUI Majida  
86 bd my idriss 1er  
CASABLANCA

Patient né le 29.11.1958 61 ans

Enregistré le 23.11.2020 à 8h21

Edition du 23 Novembre 2020

Monsieur LAMNAOUAR Abdelaziz  
RES.GHITA APPT.5 ANGL.  
IBNO JAHIR BOURGOGNE CASABLANC  
RAM MUPRAS

Tr: ROYAL AIR MAROC MUPRAS

### MARQUEURS CARDIAQUES

Valeurs de référence

Antériorités

#### Troponine T (ultrasensible)

(COBAS 6000 - ROCHE)

0,008 ng/ml

(< 0,025)

### PROTEINES SPECIFIQUES

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

16.07.19

I

#### Protéine C réactive

3 mg/l

(< 5)

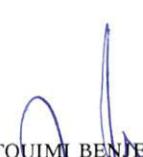
#### ProCalcitonine

0,06 ng/ml

(< 0,5)

☞ Commentaire : < 0.5 ng/ml : faible risque de sepsis sévère ou de choc septique

> 2 ng/ml : risque élevé de sepsis ou de choc septique.

Dr A. TOUIMI BENJELLOUN  


PAGE 3/3